

# Déclaration de performance

Conformément à l'annexe III du règlement (EU) N°305/2011  
(Règlement sur les produits de construction).

## Pacifyre® BFC manchon coupe-feu

Nr. 0843-CPR17-0285.

### 1. Code d'identification unique du type de produit :

- Pacifyre® BFC Manchon coupe-feu

### 2. Usage(s) prévu(s) du produit de construction :

- Produit de compartimentage et de calfeutrement au feu, voir l'Évaluation technique Européen ETE 17/0285  
(correspond European Technical Assessment ETA 17/0285).

Le domaine d'application doit être conforme à ce  
qui est défini dans le document connexe  
ETA 17/0285.

Calfeutrement de tube

Tubes plastiques et composites

### 3. Nom et raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :

- J. van Walraven Holding B.V. - Industrieweg 5 - 3641RK Mijdrecht - Pays-Bas

### 4. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction (EVCP) :

- Système 1

### 5. Cas de la déclaration de performance concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

- Non applicable

### 6. Document d'évaluation européen, évaluation technique européenne, organisme d'évaluation technique et organisme notifié :

EAD	ETA	TAB	NB
ETAG 026-2	ETA-17/0163	ETA-Danmark A/S	UL International (UK) Ltd, No. 0843

### 7. Performance déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances déclarées /Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe E suivant EN 13501-1
Résistance au feu	Suivant EN 13501-2. Voir annexe
Substances dangereuses	Voire annexe
Durabilité et vieillissement	Utilisé catégorie Type Y <sub>1</sub>
Autres	Non applicable /Aucune performance déterminée

### 8. Les performances du produit identifié au point 1 est conforme aux performances indiquées au point 7.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3.

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Frank Nijdam

Group Direcàr Product Marketing & Innovation

Mijdrecht, 25.04.2017

J. van Walraven Holding B.V

# Annexes

## Substances dangereuses

Le fabricant du matériaux intumescent " Pacifyre IM3 " déclare que le produit ne contient aucune substance dangereuse supérieure au limites accepter dans la Directive 67/548 / CEE du Conseil et règlement (CE) n ° 1272/2008.

En plus des clauses spécifiques relatives aux substances dangereuses contenues dans cette évaluation technique européenne, il peut y avoir d'autres exigences applicables aux produits relevant de son champ d'application (par exemple, transposer la législation européenne et les dispositions législatives, réglementaires et administratives nationales). Afin de respecter les dispositions de la directive sur les produits de construction de l'UE, ces exigences doivent également être respectées, quand et où elles s'appliquent.

### Notes générales d'installation :

Distance entre deux traversant simple de tuyaux non isolés (distance entre extérieur de tube)  $\geq 100$  mm.

Distance entre deux traversant simple de tuyaux isolés (distance entre extérieur d'isolant)  $\geq 100$  mm.

## Liste des abréviations

Abréviation	Explication
PP	Polypropylène suivant EN ISO 1873-1, ÖNORM B 5174 et DIN 8077/8087
PE	Polyéthylène (PE 100 / PE 80) suivant EN ISO 1872-1, EN 13244, DIN 8074/8075, EN 12201-2, EN 1622, EN ISO 15494 ou EN 12201
PVC	Tube en Polyvinyle Chlorite (PVC-U) suivant EN ISO 1452, EN ISO 15493, DIN 8061/8062, EN ISO 1453, KOMO-BRL 2023, EN 1329-1, EN 1453-2, EN 1452-1 et tubes PVC-C suivant EN 1566-1
ML	Multicouche : Tube PE-RT Type II / AI / PE-RT Type II (type UPONOR MLCP suivant EN ISO 21003 et DIN 16836)
Mortier	Pacifyre® FPM mortier ou mortier à base de gypse( classe A1 ou A2)

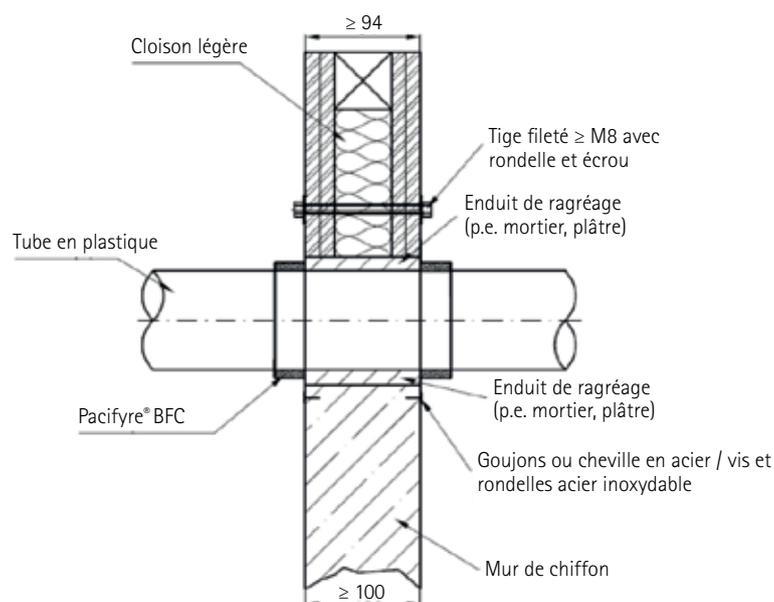
## Installation en cloison légère ou paroi flexible :

Constructions de cloison légère standard d'au moins 100 mm d'épaisseur avec une classification de résistance au feu de 90 minutes suivant la norme EN 1366-3. Les manchons submentionner peuvent être appliqués à toutes les constructions de parois légère avec une classification de résistance au feu à condition que :

- La construction est classé selon la EN 13501-2.
- La construction à une épaisseur total qui ne soit pas inférieure à l'épaisseur minimum de 94-100mm définie par la norme et utilisé lors de l'essais.
- Cette réglementation n'est pas valable pour les tubes traversant supporter dans la construction de support. Dans le cas d'une épaisseur supérieure de la construction du support, la longueur du resserrage doit être augmentée de la même épaisseur que la surépaisseur de la parois. La distance par rapport à la surface du support reste la même des deux côtés.
- Le nombre de plaques de plâtre est  $\geq 2$  et l'épaisseur totale de celle-ci est de  $\geq 25$ mm quand aucun enduit n'est utilisé.
- Les cloison légères avec ossature bois pourvue de  $\geq 2$  couches de plaques et dont l'épaisseur totale est de  $\geq 25$  mm. Aucune partie du ragréage n'est à moins de 100mm de l'ossature, la cavité entre le joint et l'ossature est fermé et un minimum de 100 mm d'isolation de la classe A1 ou A2 selon EN 13501-1 est prévue à l'intérieur de la cavité entre le joint de pénétration et l'ossature.
- Le joint annulaire restant (1 à 3 cm) doit être ragréer sur toute l'épaisseur avec du mortier ou enduit plâtre.

## Installation en voile/ mur massif ou rigide :

- Les mur en béton, béton cellulaire ou en maçonnerie doivent avoir une épaisseur de  $\geq 100$  mm.
- Seul les traversant simple sont admis.
- Le classement s'applique aux tuyaux installés perpendiculairement au ragréage.
- The first support (service support constructions) of the pipes both-sided of the separating element have to be arranged in a distance of  $\leq 650$  mm. The support must be non-combustible, according to EN 13501-1 Euro class A.
- Les premier supports (construction support) du tube sont à prévoir à une distance  $\geq 650$  mm des deux côté de l'élément séparateur. Le support doit être non combustible, suivant EN 13501-1 ou euroclass A. Le ragréage de l'ouverture restante (1 à 3 cm) est effectuer avec un matériaux minéral (classe A ou 2) tel que mortier au ciment ou gips.

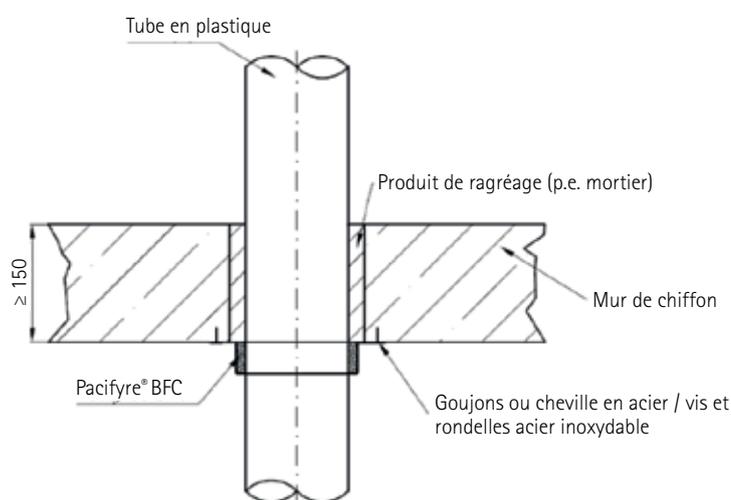


Le tableau ci-dessous s'applique aux ragréage coupe-feu testés pour une construction murale légère de 100 mm d'épaisseur avec une résistance au feu standard de 90 minutes selon EN 1366-3 #7.2.2.1.2.

Type de tube	Diamètre du tube (mm)	Epaisseur du tube (mm)	Produit de ragréage	Joint annulaire a <sub>1</sub> (mm)	Résistance au feu	ETA 17/0163 page:
PVC	≤ 50 to 160	1,8/3,2 to 11,9	Mortier	0 – 30	EI120 / E120 U/C	9
PE	≤ 50 to 110	1,8/2,7 to 10,0	Mortier	0 – 30	EI90 / E120 U/C	9
PP	≤ 50 to 160	1,8/4,0 to 14,6	Mortier	0 – 30	EI120 / E120 U/C	9
Blue Power	≤ 50 to 110	1,8 to 3,4	Mortier	0 – 30	EI120 / E120 U/C	10
Wavin SI Tech	≤ 50	2,0	Mortier	0 – 30	EI120 / E120 U/C	10
Wavin SI Tech	>50 ≤110	2,6 to 3,6	Mortier	0 – 30	EI90 / E120 U/C	10
Aquatherm green	≤ 50	2,2 to 6,9	Mortier	0 – 30	EI120 / E120 U/C	10
Geberit Silent PP	>50 ≤110	2,0 to 3,6	Mortier	0 – 30	EI120 / E120 U/C	11
POLO-KAL NG	≤ 50	2,0	Mortier	0 – 30	EI120 / E120 U/C	11
POLO-KAL NG	75 to 110	2,6 to 3,4	Mortier	0 – 30	EI90 / E120 U/C	11
POLO-KAL NG	125 to 160	3,9 to 4,9	Mortier	0 – 30	EI120 / E120 U/C	11
Raupiano Plus	≤ 50 to 160	1,8 to 3,9	Mortier	0 – 30	EI120 / E120 U/C	11
Triplus 3 Schicht	≤ 50 to 160	1,8 to 3,1	Mortier	0 – 30	EI120 / E120 U/C	12

## Installation en dalle / plancher :

- La dalle / plancher doit être en béton ou béton cellulaire et d'une épaisseur  $\geq 150$  mm avec un poids spécifique  $\geq 550 \text{ kg/m}^3$  suivant la norme EN 1366-3 paragraphe 13.2.1. Le joint annulaire restant (1 à 5 cm) doit être ragréer sur toute l'épaisseur avec du mortier ou du gips.



Le tableau ci-dessous s'applique aux ragréage coupe-feu pour une construction en dalle / plancher  $\geq 150$  mm d'épaisseur avec une densité  $\geq 550 \text{ kg/m}^3$  selon EN 1366-3 # 13.2.1.

Type de tube	Diamètre du tube (mm)	Épaisseur du tube (mm)	Produit de ragréage	Joint annulaire $a_1$ (mm)	Résistance au feu	ETA 17/0163 page:
PVC	$\leq 50$ to 110	1,8 to 12,3	Mortier	0 – 50	EI240 / E240 U/C	14
PVC	125	2,2 to 12,1	Mortier	0 – 50	EI120 / E120 U/C	14
PVC	125	12,1	Mortier	0 – 50	EI240 / E240 U/C	14
PVC	$\leq 160$	3,2 to 11,9	Mortier	0 – 50	EI120 / E120 U/C	14
PE	$\leq 50$ to 110	1,8 to 10,0	Mortier	0 – 50	EI120 / E120 U/C	14
PP	$\leq 50$ to 75	1,8 to 8,4	Mortier	0 – 50	EI240 / E240 U/C	14
PP	$>75$ to 110	2,7	Mortier	0 – 50	EI240 / E240 U/C	14
PP	$>75$ to 110	$>2,7 - 10,0$	Mortier	0 – 50	EI180 / E180 U/C	14
ML	$>50$ to 110	2,0 to 10,0	Mortier	0 – 50	EI120 / E120 U/C	15
Aquatherm green	$\leq 16$ to 110	2,2 to 15,2	Mortier	0 – 50	EI120 / E120 U/C	15
Wavin SI Tech	$\leq 50$ to 160	2,0 to 4,9	Mortier	0 – 50	EI120 / E120 U/C	15
Geberit Silent PP	$\leq 50$ to 110	2,0 to 3,6	Mortier	0 – 50	EI120 / E120 U/C	16
POLO-KAL NG	$\leq 50$ to 75	2,0 to 2,6	Mortier	0 – 50	EI90 / E120 U/C	16
POLO-KAL NG	$>75$ to 110	3,6	Mortier	0 – 50	EI120 / E120 U/C	16